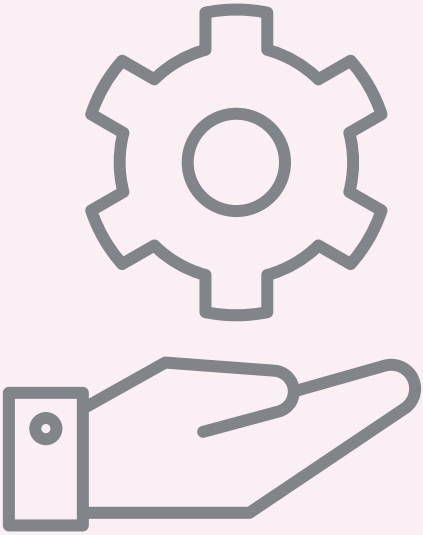

Agence culturelle départementale
Dordogne-Périgord

GUIDE PRATIQUE

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT dordogne.fr

L'Agence culturelle départementale, outil du Conseil départemental de la Dordogne, est investie d'une mission de service public de la culture dans les domaines des arts visuels, du spectacle vivant et de la culture occitane, qui prend des formes multiples.

Si elle soutient les artistes dans leurs projets de création et de structuration, accompagne les acteurs culturels dans leur activité de diffusion, initie et coordonne des actions en faveur de publics divers (scolaires, personnes âgées, handicapées ou incarcérées), l'Agence culturelle départementale développe parallèlement une fonction ressource pour les associations culturelles et les collectivités afin de soutenir leur engagement dans la vie culturelle locale.

Coordonnée par son équipe, elle consiste à proposer un ensemble de services, d'outils pratiques et à apporter des réponses adaptées pour conseiller et accompagner les acteurs culturels du territoire. Elle se déploie dans les domaines juridiques et administratifs, des techniques du spectacle et des arts visuels, de la communication et de la médiation qui requièrent tous des compétences spécifiques. Elle peut être d'ordre pratique comme la mise à disposition d'un parc de matériel technique, s'inscrire dans une démarche de développement de compétences et de formation mais elle prend généralement la forme d'un conseil personnalisé permettant de sécuriser les porteurs de projets et de conforter leur action.

Ce guide dresse un panorama de la ressource proposée par l'Agence culturelle départementale et le contact direct des interlocuteurs qui la développent.

Il s'articule autour de trois ensembles :
- Le conseil personnalisé
- Le développement des compétences (calendrier des rendez-vous à consulter sur www.culturedordordogne.fr)
- Les outils et services en ligne.

CONSEIL PERSONNALISÉ

Conseil juridique

Les rendez-vous d'Olivier Ramoul

Pour accompagner les acteurs culturels du département, l'Agence culturelle fait appel régulièrement à un avocat du cabinet ORA-PAJDA à Bordeaux, spécialiste des problématiques culturelles.

Très au fait des questions de droit dans un environnement social et juridique en constante évolution, Olivier Ramoul conseille, apporte des réponses à des questions de statut, de droit à l'image, de structuration de projets, pouvant accompagner les personnes dans la durée.

- Rendez-vous gratuits
- Durée de chaque rendez-vous : 1 heure
- Inscription préalable
- 6 à 7 journées organisées par an
- Lieu : Espace culturel François Mitterrand, PÉRIGUEUX

Droit à l'image

Le droit à l'image est le droit pour tout un chacun d'autoriser ou de s'opposer à la fixation et à la diffusion de son image.

Selon la jurisprudence, « toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif ».

C'est un droit qui relève du respect de la vie privée. Olivier Ramoul en précise toutes les modalités dans le cadre de formations collectives programmées à la demande.

contact
Mathieu Jacobs
05 53 06 40 37
m.jacobs@culturedordogne.fr

Conseil technique

Conseil en aménagement de salle et acquisition de matériel

Dans la logique d'accompagnement de la politique culturelle soutenue par le Conseil départemental de la Dordogne, l'Agence culturelle poursuit sa mission de conseil technique en équipements culturels et en aménagements de lieux de spectacles ou de salles d'exposition.

Construire, réhabiliter, réaménager un lieu intégrant une partie scénique, un espace d'exposition, toutes ces démarches demandent l'expertise de professionnels.

Par l'apport d'une Assistance à la Maîtrise d'Usage, l'Agence culturelle départementale accompagne les collectivités dans leur conduite de projet en établissant des recommandations, suite à un état des lieux et une analyse de projet.

Conseils sur l'organisation d'une manifestation culturelle dans les ERP et Espace public

Organiser un spectacle, employer des intermittents et des bénévoles, utiliser un matériel de plus en plus sophistiqué, assurer une régie technique, accueillir un public ne s'improvisent pas.

La réglementation prend une place importante et les organisateurs se trouvent confrontés à des règles juridiques et fiscales, normes de sécurité, et de formation du personnel.

Dans sa mission d'accompagnement des projets culturels, l'Agence culturelle départementale peut vous accompagner pour évaluer votre manifestation et définir une organisation générale, déterminer les besoins techniques en matériel et personnel, aider à la rédaction du dossier de sécurité et sûreté (plan Vigipirate), fournir des informations sur les législations et les normes sur les matériels démontables.

contact

Patrick Molet
05 53 06 40 25
p.molet@culturedordogne.fr

Conseil et assistance en diffusion

Accompagnement artistique

Les chargés de missions de l'Agence culturelle départementale repèrent chaque année un ensemble de propositions artistiques choisies en fonction de leur qualité et de leurs critères techniques dans les domaines de la danse, du théâtre, de la musique, de la culture occitane, des arts visuels et du patrimoine.
Celles-ci ont vocation à nourrir les projets des acteurs culturels du territoire.

Accompagnement technique

Afin de développer l'offre artistique et culturelle en milieu rural, l'Agence culturelle s'appuie sur son parc de matériel et les compétences de son service technique pour transformer des lieux publics en salles de spectacles ou d'expositions.

Cette aide technique peut aller du simple prêt de matériel à une prise en charge plus globale d'un projet de diffusion.

Accompagnement financier

Dans le cadre d'une programmation partagée l'Agence culturelle, outre le conseil artistique, le soutien administratif et technique peut apporter une participation financière selon des modalités à définir au cas par cas.

Accompagnement administratif

Les démarches administratives peuvent parfois représenter un frein pour les organisateurs occasionnels de spectacles peu habitués à rédiger un contrat ou une convention.

L'Agence culturelle, dans le cadre d'un partenariat artistique, est à même d'assurer ces démarches : rédaction et règlement des contrats d'artiste, conventions de partenariats, etc.

contacts

ARTS VISUELS

Mathilde Beytout
05 53 06 60 51
m.beytout@culturedordogne.fr

Violaine Marolleau
05 53 06 40 04
v.marolleau@culturedordogne.fr

SPECTACLE VIVANT

Voula Koxarakis
05 53 06 40 21
v.koxarakis@culturedordogne.fr

CULTURE OCCITANE

Laurence Salles
05 53 06 40 36
l.salles@culturedordogne.fr

MUSIQUE

Mathieu Jacobs
05 53 06 40 37
m.jacobs@culturedordogne.fr

Conseil en médiation

Autour de l'histoire locale

Créer des passerelles entre la grande histoire et l'histoire de nos territoires, comprendre comment le passé irrigue le présent, tel est l'enjeu des médiations spécifiques qui peuvent être élaborées à la demande, autour des thématiques suivantes : les troubadours, les chevaliers, la culture occitane, Lawrence d'Arabie en Aquitaine, les contes et légendes du Périgord.

Un ensemble de conseils et de réponses concrètes peuvent être apportés pour des projets éducatifs, culturels, patrimoniaux émanant de structures associatives ou institutionnelles.

contact

Jean-François Gareyte
05 53 06 60 54
jf.gareyte@culturedordogne.fr

Autour du spectacle vivant et des arts visuels

L'Agence culturelle départementale est à même de vous accompagner dans la construction d'un parcours de médiation à la carte : rencontre avec des artistes, ateliers de pratique, découverte d'œuvres…

Ces parcours s'articulent autour des formes artistiques que l'Agence culturelle départementale accueille seule ou en partenariat avec des scènes culturelles du département.

Différentes œuvres sont ainsi proposées à la découverte dans le domaine du spectacle vivant (théâtre, danse, arts numériques, culture occitane) ou celui des arts visuels (peinture, photographie, bande dessinée,…).

contacts

Fanny Rousseau
05 53 06 40 02
f.rousseau@culturedordogne.fr

Andréa Négri-Martin
05 53 06 60 58
a.negri-martin@culturedordogne.fr

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Médiation

Aborder les différents aspects de la médiation culturelle

OBJECTIF

Acquisition de compétences pour la construction d'une médiation.

CONTENU

- Les enjeux de la médiation
- Présentation des outils de médiation
- Découverte des projets de chaque participant
- Axes de réflexion pour la mise en place d'une médiation : Situer l'œuvre dans un contexte global, définir une thématique, concevoir des ateliers de pratique, élaborer un discours et une prise en charge adaptés à différents publics.

- Intervenantes : Andréa Négri-Martin et Fanny Rousseau
- Durée : 1 journée
- Effectif : 12 personnes
- Module gratuit
- Les participants devront amener un support de réflexion
- Lieu : Espace culturel François Mitterrand, Périgueux

contacts

Fanny Rousseau
05 53 06 40 02
f.rousseau@culturedordogne.fr

Andréa Négri-Martin
05 53 06 60 58
a.negri-martin@culturedordogne.fr

Communication

Communiquer avec la presse

Pour établir des relations efficaces avec la presse, certaines connaissances, pratiques et stratégiques sont indispensables afin d'optimiser sa communication.
Sandrine Lemasson, chargée de publication au sein de l'Agglomération Périgourdine et ancienne journaliste, est régulièrement sollicitée par l'Agence culturelle pour faire partager son expérience.

OBJECTIF

Connaissance de la presse : son fonctionnement, ses logiques, ses impératifs.

CONTENU

- Présentation des différents formats et outils de communication (communiqué de presse, dossier de presse, conférence de presse).
- Mise en application des techniques d'écriture par des exercices pratiques.

CONTEXTE

Cet atelier s'inscrit dans le programme de formations édité chaque année par la MAIA (Mission d'Accueil, d'Information et d'appui aux Associations). En tant que partenaire de ce réseau départemental de structures d'accompagnement, l'Agence culturelle apporte sa contribution à ce programme.

- Intervenante : Sandrine Lemasson
- Durée : 1 demi-journée
- Atelier gratuit
- Lieu : Espace culturel François Mitterrand, Périgueux
- Inscriptions
https://dordogne.profession-sport-loisirs.fr

contact
Mathieu Jacobs
05 53 06 40 37
m.jacobs@culturedordogne.fr

Communication

Les ateliers d'initiation à la création de supports de communication

L'élaboration de supports de communication par ses moyens propres suppose la maîtrise de logiciels spécifiques.
A la demande de l'Agence culturelle, le graphiste **Fred Tep** de l'Agence Neko encadre tous les ans des ateliers d'initiation à la pratique de logiciels spécifiques : logiciels de traitement de la photographie et d'assistance graphique Affinity.

OBJECTIF

Rendre les participants autonomes dans la réalisation d'affiches, de flyers, de dossiers de presse, etc.

CONTENU

Traitement de la photographie et outils pour réaliser des mises en page de qualité.

CONTEXTE

Cet atelier s'inscrit dans le programme de formations édité chaque année par la MAIA (Mission d'Accueil, d'Information et d'appui aux Associations). En tant que partenaire de ce réseau départemental de structures d'accompagnement, l'Agence culturelle apporte sa contribution à ce programme.

- Intervenant : Fred Tep
- Durée : 4 demi-journées
- Ateliers gratuits
- Lieu : Espace culturel François Mitterrand, Périgueux
- Inscriptions https://dordogne.profession-sport-loisirs.fr

contact
Mathieu Jacobs
05 53 06 40 37
m.jacobs@culturedordogne.fr

Technique

Accueillir un spectacle

OBJECTIF

Les différents modules mis en place permettent d'acquérir des connaissances de base techniques et de sécurité, d'identifier et de formuler des besoins en matériel, de mettre en œuvre une petite installation.

CONTENUS

Aménagement d'une salle des fêtes pour l'accueil d'un spectacle, règles de sécurité

- Les principales étapes d'un montage
- L'espace scénique
- L'espace public
- Les circulations techniques et du public
- Evaluation des risques
- Les règles élémentaires de sécurité d'un Equipement Recevant du Public (ERP)

Initiation à l'éclairage scénique

- Présentation de la chaîne lumière simplifiée
- Présentation du matériel
- Evaluation des risques d'un montage
- Mise en situation

Initiation à la sonorisation

- Présentation de la chaîne son simplifiée
- Présentation du matériel
- Evaluation des risques d'un montage
- Mise en situation

Initiation à la projection vidéo

- Présentation de la chaîne vidéo
- Présentation du matériel
- Evaluation des risques d'un montage
- Mise en situation

- **Intervenant : Cyril Comte**
- **Durée de chaque module : 2 demi-journées (1/2 journée théorique et 1/2 journée d'application sur le terrain)**
- **Effectif : 8 personnes**
- **Modules gratuits**
- **Lieu : Espace culturel François Mitterrand, Périgueux et lieu de pratique sur le territoire à déterminer.**

contact

Cyril Comte
05 53 06 40 07
c.comte@culturedordogne.fr

Technique

Accueillir une exposition d'art contemporain

OBJECTIF

A partir d'une collection du FDAC (Fonds Départemental d'Art Contemporain), un parcours constitué de deux modules propose de transmettre des outils et des compétences afin d'accueillir des œuvres d'art dans les meilleures condidions, de la réception des œuvres jusqu'à leur médiation.

CONTEXTE

Ces deux modules de sensibilisation à la présentation d'œuvres d'art visuel s'appuient sur l'exposition, tous les deux ans en février, des dernières acquisitions du FDAC à l'Espace culturel François Mitterrand. Prochaine exposition : février 2021.

CONTENU

1ère journée

Constat d'œuvres, premier agencement des œuvres et mise en espace par les participants sur la base de leur sensibilité, réflexion autour des œuvres documentée par le catalogue du FDAC, initiation à une scénographie « raisonnée ».

2ème journée

Scénographie et mise en espace définitive, manipulation des œuvres, sensibilisation à l'accrochage et à la mise en lumière des œuvres (exemple sur quelques pièces).

Ces deux journées de sensibilisation technique peuvent être complétées par une sensibilisation à la médiation.

- **Intervenant : Pierre Peyrout**
- **Durée : 2 jours**
- **Effectif: 12 personnes**
- **Modules gratuits**
- **Lieu : Espace culturel François Mitterrand, Périgueux**

contact

Pierre Peyrout
05 53 06 60 56
p.peyrout@culturedordogne.fr

OUTILS & SERVICES

Prêt de matériel

CONTENU

Très fourni et diversifié, le parc de matériel technique mis à disposition par l'Agence culturelle départementale est constituté de matériel lumière et son, de structures scéniques, d'accessoires et autres éléments répertoriés dans un catalogue en ligne. Il est mobilisable gratuitement pour l'accueil d'un spectale ou d'une exposition.

POUR QUI ?

- Les associations culturelles ou socio-culturelles,
- Les collectivités territoriales,
- Les établissements d'intérêt général ou d'utilité sociale.

COMMENT ?

Afin de réserver votre matériel, contactez notre équipe, de préférence via le formulaire en ligne. Celle-ci saura vous conseiller et vous fournir l'équipement adapté à vos besoins. Un bon de réservation formalisera cette réservation.

OÙ ?

- Retrouvez le catalogue en ligne sur www.culturedordordogne.fr

- Réceptionnez et restituez le matériel emprunté à :
Zone industrielle de Gravelle
Impasse du vieux chemin
24 430 Anesse-et-Beaulieu

CONDITIONS

- Pour bénéficier du prêt de matériel, toute structure doit être enregistrée auprès du Pôle technique.

contacts

Patrick Molet
05 53 06 40 25
p.molet@culturedordogne.fr

Cyril Comte
05 53 06 40 07
c.comteculturedordogne.fr

Les services en ligne

www.culturedordordogne.fr

LES APPELS À CANDIDATURES

Sélection tous les mois d'appels à candidatures culturels et artistiques au niveau régional et national : concours, appels à résidence, appels à projets, appels à participation.

LA RUBRIQUE "À SAVOIR"

L'Agence culturelle relaie régulièrement l'information concernant les activités des structures culturelles du département, en particulier les services ou organismes dépendant du Conseil départemental : Archives départementales, Bibliothèque départementale, service du patrimoine, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire.
Elle sélectionne également des ressources professionnelles (éditions, enquêtes, etc) à partager.

LES OFFRES D'EMPLOIS

Sélection régulière d'offres d'emploi culturel au niveau régional et national : directeurs de structures, techniciens du spectacle vivant, administrateurs de salles ou de compagnies, médiateurs, etc.

UNE SITOTHÈQUE THÉMATIQUE

Afin d'apporter une aide à la recherche, l'Agence culturelle départementale a répertorié un ensemble de sites-ressources dans les domaines des arts visuels, de la danse, du théâtre, de la culture occitane, de la formation, de la médiation et de l'environnement social et administratif.

Agence culturelle départementale
Dordogne-Périgord

Espace culturel François Mitterrand
2, place Hoche
24000 Périgueux

Tel. 05 53 06 40 00
www.culturedordogne.fr

Dordogne PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT \ dordogne.fr